

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

G/AG/N/PHL/7

21 avril 1997

(97-1726)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

NOTIFICATION

Le Secrétariat a reçu, le 14 avril 1997, de la délégation des Philippines, la notification ci-jointe au sujet des mesures prises dans le cadre de la Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (tableau NF:1), pour 1995.

Les Philippines n'ont fourni aucune aide alimentaire ni aucune autre assistance pertinente pendant l'année civile 1995.